

# FICHE TECHNIQUE

## Protection contre les chutes



### Ligne de vie de 30' à rappel automatique

#### CDK030

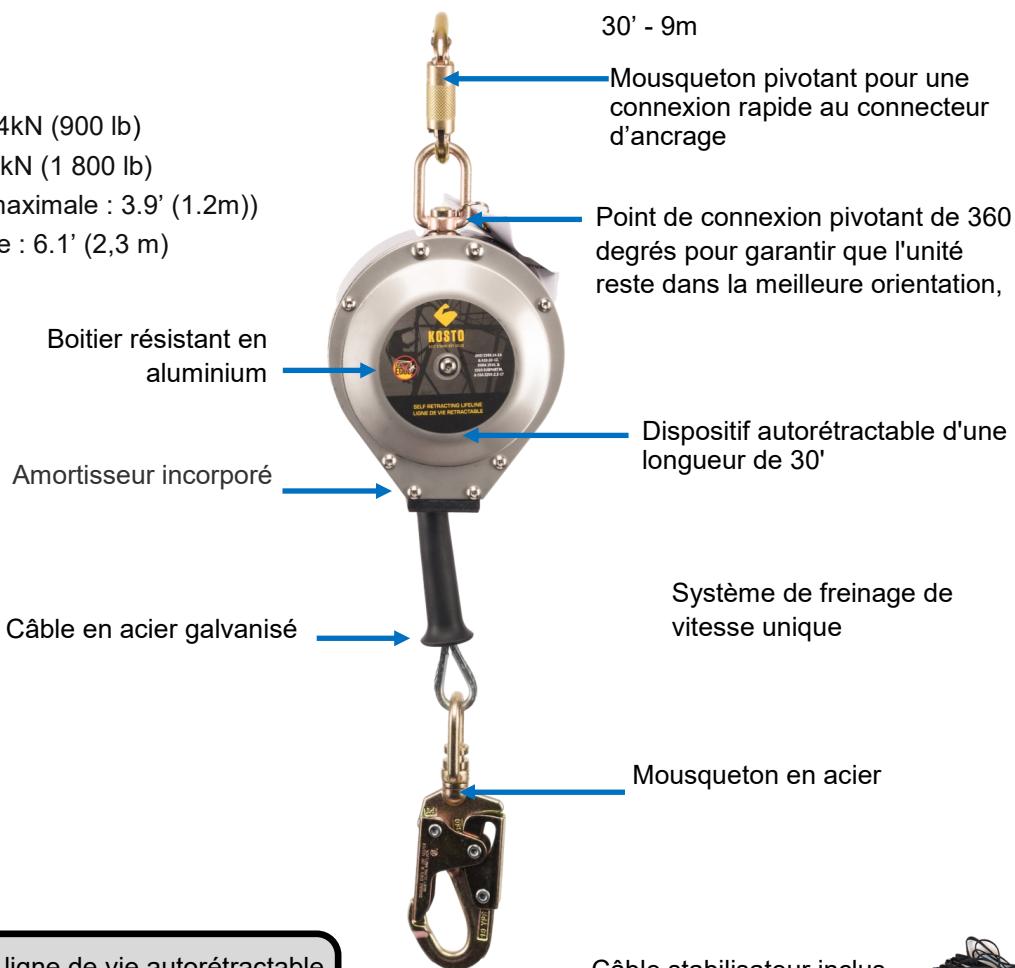
La ligne de vie à rappel automatique de 30 pieds est soigneusement conçue pour éliminer les risques de blessures graves causées par un balancement ou une chute accidentels. Elle arrête les chutes en quelques centimètres et est construite avec un système de freinage à action rapide pour garantir une sécurité maximale pour un large éventail d'applications pour les travailleurs et n'est pas encombrante. Dotée d'un câble en acier galvanisé avec un amortisseur intégré pour résister aux chutes et d'un mousqueton en acier pivotant pour réduire les risques de situations accidentelles. Le boîtier robuste protège les composants internes.

#### Certification

Certifié **CSA Z259.2.2 Classe SRL** et **ANSI Z359.14 Classe B**

#### Données techniques

- Force d'arrêt moyenne : 4.4kN (900 lb)
- Force d'arrêt maximale : 8 kN (1 800 lb)
- Distance de décélération maximale : 3.9' (1.2m)
- Distance minimale de chute : 6.1' (2,3 m)



#### Matériel

- Câble en acier galvanisé de 9m (30') / 5mm (3/16")
- Boîtier en aluminium
- Composants en acier inoxydable

#### Capacité

CSA/OSHA : 45kg (100lb) - 140kg (310lb)  
et ANSI: 130-310 lbs. (59-140 kg)

#### Longueur

30' - 9m

Mousqueton pivotant pour une connexion rapide au connecteur d'ancre

Point de connexion pivotant de 360 degrés pour garantir que l'unité reste dans la meilleure orientation,

Dispositif autorétractable d'une longueur de 30'

Système de freinage de vitesse unique

Mousqueton en acier

Câble stabilisateur inclus



Lorsque la ligne de vie autorétractable se trouve plus haut que l'anneau en D du travailleur



# FICHE TECHNIQUE

## Protection contre les chutes



### Produit associé

Harnais XPRO  
**CHK210**



Harnais **CHK110**



Éléments de liaison



Longes CCK



Lignes de vie autorétractable CDK

Rallonge anneau en D  
**CCK008/CCK018**



Longe pour outil  
**CAK050**



Sangle de sécurité anti-traumatisme  
**CSK001**



Sac de transport  
**K-BAG**



### Important

- Aucune chute libre n'est autorisée.
- TOUJOURS éviter le contact de la ligne de vie avec des bords et des surfaces coupants ou abrasifs.
- Toute utilisation autre que celles décrites dans la fiche est à exclure.
- Avant toute utilisation, bien lire et comprendre les directives incluses avec l'équipement
- La ligne de vie autorétractable Kosto peut être employée dans des applications statiques ou en mouvement. Le CSAR doit toujours être positionnée au niveau ou au-dessus de l'anneau en D dorsal du harnais ET au niveau ou au-dessous du point d'ancrage (à partir d'une position debout).
- Tous les composants doivent être sélectionnés et jugés compatibles avec le SRL de Kosto par une personne compétente
- Veiller à ce que la structure à laquelle le SRL de Kosto doit être attachée, soit exempte de tous les dangers
- Ne convient pas à une utilisation horizontale

### Entretien et Inspection

#### Entretien

Les réparations d'un CSAR Kosto ne peuvent être effectuées que par un représentant Kosto ou une entité autorisée par Kosto que vous pouvez contacter pour tous les besoins d'entretien et de réparation au: 1-800-861-8111.

Le nettoyage après utilisation est important pour maintenir la sécurité et la longévité de la ligne de vie autorétractable Kosto.

Enlever toutes les saletés, les produits corrosifs et les contaminants de la ligne de vie autorétractable Kosto avant et après chaque utilisation. Ne JAMAIS nettoyer la ligne de vie autorétractable Kosto avec des substances corrosives.

#### Inspection

Avant CHAQUE utilisation, inspecter le dispositif selon le manuel de l'utilisateur, y compris la fonction de verrouillage (tirer fortement pour tester), la fonction de rétraction, la lisibilité des étiquettes, la présence de défauts, de dommages ou de pièces manquantes, et l'état des connecteurs, du boîtier et des fixations, et de la ligne de vie (inspecter sur toute la longueur).

Retirer IMMÉDIATEMENT de service en cas de preuve de déploiement de l'amortisseur de l'amortisseur.

Une personne compétente doit inspecter l'équipement au moins tous les douze mois.